

Chers Confrères,

Les économies en 2012 ont une nouvelle fois frappé lourdement la radiologie de manière très sélective. Nous constatons surtout avec amertume que l'imagerie médicale a dû supporter pratiquement 60 % des efforts nécessaires pour le rétablissement de l'indexation de 2,99 % pour les prestations intellectuelles. Avec cette stratégie de négociations (trouver encore 70 millions d'euros d'économies dans le cadre de l'accord 2012), l'Absym a privé les radiologues du droit à réclamer des suppléments à compter du 1^{er} août 2012. En effet, de nombreux radiologues avaient initialement adhéré à l'accord proposé en décembre 2011.

Les années 80 et 90, années de vaches grasses, sont bel et bien révolues. Si les radiologues continuent à bien gagner leur vie, c'est surtout dû à la forte pression de travail et à l'intensité des examens comparée aux autres spécialités.

Dans la mesure où il s'agit d'économies structurelles qui sont répétées en 2013 via les estimations techniques, nous ne souhaitons plus aucune économie sélective en radiologie en 2013. Lors des économies réalisées en 2012, le trio de tête des revenus les plus élevés de l'étude récente du KCE n'a été touché que par l'index. En 2013, d'autres spécialités "riches" devrait contribuer à leur tour aux économies sur les honoraires médicaux. En outre, on peut s'étonner du fait que cette étude du KCE se focalise surtout sur les revenus des médecins spécialistes sans tenir compte des suppléments, de la pression de travail (différences importantes entre les spécialités) ou du nombre exact d'heures prestées par demi-journée. Si tous ces facteurs étaient pris en compte, la radiologie ne figurerait plus parmi les cinq premiers et peut-être même plus parmi les dix premiers. En signe de protestation contre les économies sélectives qui se répètent en imagerie médicale, Rudi a démissionné de toutes les fonctions qu'il occupait au sein de l'ABSyM. Je souhaiterais à cette occasion remercier Rudi pour toute l'énergie et tout le temps qu'il a consacré à la défense professionnelle de l'imagerie médicale pendant plus de 20 ans.

La radiologie (hospitalière ou extra-hospitalière), se doit de prendre une part plus active au sein de l'ABSyM et dans la défense de la profession en général.

Jusqu'à présent, aucune économie sélective n'a encore été proposée en imagerie médicale par le Comité de l'assurance pour 2013. Le Comité de l'assurance propose toutefois de lier le budget destiné aux médecins au budget des médicaments et de retenir un montant de 21,6 millions d'euros sur la masse de l'index des honoraires. L'index serait rétabli totalement ou partiellement sur base de l'évaluation de l'impact sur les dépenses de la baisse des volumes de prescription de médicaments (antibiotiques, statines et PPI). Dans la mesure où les radiologues prescrivent une quantité négligeable de médicaments, on est en droit de se demander si les radiologues doivent être associés à ce processus. Le budget établi par le gouvernement pour 2012 avait imposé une économie initiale d'environ 152 millions d'euros dans le secteur des honoraires des médecins spécialistes. A suivre.

MEDICOMUT ECONOMIES 2012

Examen RX de la colonne vertébrale lombaire (5 millions d'euros)

Par la mise en œuvre des guidelines (cf. fiches techniques), approuvées par le CTM imagerie médicale du 2/10/2012.

L'INAMI et les mutuelles ont une grande responsabilité dans la responsabilisation du prescripteur par une campagne de sensibilisation efficace.

Dans la pratique, cela signifiera toutefois que le patient devra soit rembourser lui-même l'examen, soit être renvoyé vers le médecin référent (avec toutes les conséquences qui en résultent) si l'indication sort du cadre des guidelines et ne sera dès lors plus remboursée.

Il n'y a pas d'indexation pour le CT à partir du 1/1/2012 (± 2 millions d'euros).

A l'exception des examens de CT et de RMN, une réduction tarifaire de 2,96 % est appliquée à l'ensemble des examens d'imagerie médicale à partir du 1/8/2012 (25 millions d'euros).

Dépistage mammographique (dépistage du cancer du sein chez la femme à l'aide de l'imagerie) (500.000 euros)

Ce dossier très complexe où l'on veut s'orienter vers plus de dépistage a été bloqué par la ministre Onkelinx il y a quelques années. Les radiologues ont échoué dans ce dossier en raison de leur division. Ces querelles ont entraîné un blocage de 8 millions d'euros par année dans le budget alloué à l'imagerie mammographique digitalisée depuis 2008.

Meilleures salutations,

Olivier Ghekiere

Rudi Van Driessche